

Informations du Grand Conseil Vaudois

par Céline Miesiego députée et membre du Comité AVIVO Lausanne

Les applaudissements du mois

Pour le retour de Mme la Conseillère d'État Nuria Gorrite et pour sa victoire contre la maladie ! C'est un immense plaisir de la revoir parmi nous.

Le chiffre du mois

43 millions de francs, que nous avons accordés pour la construction d'une nouvelle école de soins et santé communautaire à St-Loup.

Les assistantes en soins et santé communautaires, ASSC dans le jargon, sont des professionnelles de santé essentielles au bon fonctionnement des structures de soins. Un argent bien investi pour former les personnes qui prendront soins de nous demain.

Le dépôt du mois

Pour rendre légal le fait de vivre dans un camping.

Légaliser l'habitat permanent en camping dans le canton supprimerait les inégalités fiscales et sociales que subissent les personnes, parfois déjà en situation de précarité, qui louent un emplacement de camping toute l'année.

La solution du mois au non-chantier de la gare

Le GC accepte la proposition d'étudier la possibilité de créer un tunnel piétonnier entre le Flon et la gare à Lausanne.

Le pentu Petit-Chêne ou le bondé métro ? Pourquoi pas un tunnel piéton pour relier la Gare à Lausanne-Flon en 5 minutes ? Oui mais... il faudra penser aux personnes à mobilité réduite, à faire une piste cyclable séparée et sécurisée et à ne pas remplir ce tunnel de publicité.

Que faire en cas d'augmentation de votre loyer ?

Il n'est pas impossible que vous receviez une hausse de loyer durant le cours de l'année 2024. Que pouvez-vous faire en cas d'augmentation ?

Tout d'abord ces hausses de loyer doivent respecter plusieurs critères. S'ils ne sont pas respectés, vous pouvez faire recours. L'ASLOCA (Association de défense des locataires) vous informe sur les critères que les hausses de loyer doivent respecter pour être valables et sur les démarches pour faire recours. Vous y trouverez également des modèles de lettres sur leur site internet www.asloca.ch

Vous devez agir dans les 30 jours dès réception de l'augmentation. Une fois le délai passé, la hausse de loyer est considérée comme acceptée et vous ne pouvez plus rien faire.

Sachez que vous ne risquez pas l'expulsion de votre logement parce que vous contestez une hausse de loyer.

CONSULTATIONS URGENTES

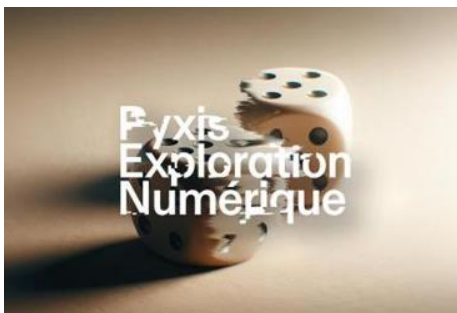
Les médecins traitants, la centrale des médecins de garde et les pharmacies peuvent vous conseiller

Vous savez sûrement que la fréquentation des urgences des hôpitaux vaudois reste très élevée en raison des virus et bactéries hivernaux.

Afin de contribuer à désengorger ces services, le Département de la santé et de l'action sociale invite les patientes et patients à obtenir un conseil d'orientation avant de s'y rendre en appelant prioritairement leur médecin traitant, la centrale téléphonique des médecins de garde au 0848 133 133 ou de se rendre dans une pharmacie.

Pour une urgence vitale il est impératif de composer le 144 ou de se rendre sans attendre aux urgences.

.....



Rencontre Seniors : Des histoires et des jeux Composez des jeux de A à Z à partir de vos histoires et expériences

La Maison de la culture et de l'exploitation numérique (Pyxis) en collaboration avec la Ville de Lausanne propose aux seniors une initiation à l'art Game design. Le Game design en français signifie la conception de

jeux est le processus de création et de mise au point des règles et autres éléments qui le constitue. De la conception à la production vous y découvrirez toutes les étapes de création.

Dates: Jeudi 8, 15, 22, 29 février et jeudi 7 et 14 mars de 14h00 à 16h00

Lieu : Pyxis / Pl. de la Cathédrale 6 / 1005 Lausanne

Inscriptions : 021 315 72 87 / seniors@lausanne.ch

.....

Danse assise pour les seniors 24 ateliers janvier – décembre 2024

Un cours spécialement conçu pour les personnes avec des troubles de l'équilibre, personnes âgées et/ou à mobilité réduite afin de se maintenir en forme, garder sa mobilité, son équilibre et la confiance en soi ! Venez explorer les potentialités de la danse assise avec la danseuse Laura Gaillard. Confortablement assis-e, ponctuez votre quotidien avec la joie de danser en groupe.

La danse assise est une activité physique à part entière pour les personnes avec des troubles de l'équilibre, âgées ou à mobilité réduite. Cette activité en groupe permet un moment de convivialité, de bien-être et de joie. Musique, chants, poèmes et divers objets servent de support pour accomplir ces danses.

Lieu : Les cours de danse assise ont lieu aux logement protégés de Provence :
Chemin de la Prairie 5A 1007 Lausanne

Jour : 2^{ème} et 3^{ème} samedi du mois

Heure : 10h00

Niveaux : Tout public

Prix libre